

# Covid-19 : appliquer les mesures et les gestes barrières spécifiques à l'artisanat du bâtiment

**Durée : 3H30 - à distance**

**Enjeux : être en mesure de reprendre une activité chantier en respectant les consignes sanitaires spécifiques à son métier.**

**Public concerné :**

- Artisan, chef d'entreprise et salarié du bâtiment, référent Covid

**Prérequis :**

- Parler, lire et écrire le français
- Disposer d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone et d'une connexion internet

**Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :**

- Formateur sélectionné pour ses compétences techniques, pédagogiques et digitales
- Formation à distance (visioconférence, synchrone) alternant apports théoriques, études de cas pratiques et de situations spécifiques à chaque corps d'état du bâtiment
- Interactions régulières entre le formateur et les stagiaires grâce aux fonctions de la plateforme de visioconférence
- Support de formation remis à chaque stagiaire.

**Moyens de suivi de l'exécution de l'action de formation et d'appréciation des résultats :**

- Contrôle permanent des conditions techniques de déroulement de l'action de formation par le formateur.
- Enregistrement des temps de connexion de chaque stagiaire.
- Autoévaluation des acquis et de la qualité de la formation renseignée par le stagiaire à l'issue de l'action.
- Formation sanctionnée par la remise d'une attestation d'assiduité.

**Objectifs :**

- Connaître les dispositions générales et particulières applicables aux entreprises du bâtiment en période de pandémie
- Savoir appréhender les relations avec la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre et les autres corps d'état intervenant sur le chantier
- Communiquer les bonnes consignes à son personnel de chantier
- Identifier les situations à risque sur le chantier et adopter les bons réflexes sanitaires.

**Programme :**

## ■ Les démarches administratives liées au Covid-19

- Préparation d'un dossier type : autorisation d'intervention du maître d'ouvrage, protocole d'intervention
- Vérification de l'état de santé du personnel
- Autorisation d'accès aux chantiers.

## ■ Les démarches communes à toutes les entreprises

- Rappel des symptômes, effets et conséquences de la pandémie
- Les gestes barrières et les outils de protection
- Bien utiliser les moyens de protection
- Définition et identification des risques sur chantier
- Les déplacements vers et sur le chantier
- Les bons réflexes à adopter avant d'aborder un chantier
- Information du maître d'ouvrage sur la prise en compte des règles sanitaires.

## ■ Cas pratiques : dispositions communes à tous les corps d'état

- Dispositions à prendre dans les locaux, (atelier, bureau, etc.)
- Dispositions lors du déplacement vers le chantier
- Dispositions vis-à-vis de l'outillage.

## ■ Cas pratiques : dispositions spécifiques à chaque corps d'état

*Durant cette séquence sont abordées les situations courantes rencontrées sur un chantier complet, pour chaque corps d'état.*

- Analyse de la situation et adoption des réflexes sanitaires adaptés
- Le travail à plusieurs : s'organiser pour prévenir les risques
- Etablissement d'une procédure de mise en sécurité sanitaire.

**Le + de la formation :**

Toutes les clés pour agir en responsabilité, reprendre avec sérénité son activité et donner confiance à son personnel de chantier face aux risques spécifiques liés à la pandémie.